

TROPHÉE GOLF TOUR 77§78

Règlement 2025

CLUBS PARTICIPANTS

**BUSSY GUERMANTES—CRECY LA CHAPELLE —LA FORTERESSE—LESIGNY—OZOIR LA FERRIERE
—VILLACOUBLAY.**

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Les joueurs devront être licenciés et membres de l'association sportive de leur club.

Les joueurs devront être âgés de 50 ans ou plus. **Un certificat médical ou questionnaire de santé enregistré auprès de la FFGolf est exigé pour l'ensemble des rencontres.**

La participation à la journée est de 33 € , repas et contribution aux lots.

La participation au repas suivant le match est obligatoire à l'extérieur, le green fee étant gratuit. L'absence à ce repas sera compensée par une participation égale au prix du repas.

Le fait de participer à un match quelconque de ce Trophée implique pour chaque joueur l'acceptation sans réserve de ce Règlement 2025.

CONTRIBUTION AU TROPHÉE

Le fait de participer au Trophée implique pour chaque Club une contribution de 600 €, soit 5€ pour chaque joueur à chaque rencontre, la collecte est sous la responsabilité de chacun des Capitaines. Les sommes recueillies seront remises au Capitaine qui organise le Trophée clôturant ainsi la saison et permettront l'achat des prix.

DATES ET HEURES DES MATCHS

Les matchs se dérouleront aux dates fixées lors de la réunion des capitaines.

Pour chaque match, le rendez-vous est fixé à **8 h 30** pour un premier départ à **9 h 00 en shotgun.**

Les dates et les heures des matchs pourront être modifiées avec l'accord des 2 capitaines concernés. Toute modification doit être signalée dès que possible sur l'espace Whatsapp du groupe.

En cas de défection d'une équipe le jour du match, la rencontre est remportée par l'autre équipe, qui gagne 12 points.

DEROULEMENT DES MATCHS

Chaque Club sera représenté par **6** camps de **2** joueurs et un maximum de **4** remplaçants (nombre de remplaçants non limité à Villacoublay). Le total des **2** index d'un camp ne pourra être inférieur à **22**. L'index minimum est de **8**, et est limité ou ramené à **24** pour les messieurs et **26** pour les dames. Sur la feuille de match, les camps seront classés dans l'ordre croissant de la moyenne des index.

Pour le golf de Bussy, les index retenus se situent entre 8 et 22 pour les dames comme pour les messieurs

Si un joueur ne se présente pas à l'heure prévue, **8 h 45** il pourra être remplacé :

- Soit par un joueur ayant un index égal ou supérieur, sans changement s'agissant des coups rendus ;
- Soit par un joueur ayant un index inférieur, avec modification des coups rendus qui seront recalculés ;
- S'il n'y a pas de remplaçant le camp complet sera déclaré gagnant.

L'autorisation de placer la balle sera précisée par le capitaine recevant. Avant chaque match, le club recevant mettra à disposition de chaque joueur un seau de balles pour le practice

PREPARATION DES MATCHS.

Afin de préparer la feuille de match, le club se déplaçant transmettra au moins 48 heures à l'avance la composition de ses équipes, en précisant les noms, prénoms et index des joueurs et des remplaçants. Les index pris en compte seront ceux **du 15 MARS de chaque ANNÉE** officialisés par la FFGolf.cas particulier : les joueurs entrant en cours d'année, l'index pris en compte sera celui de leur arrivée.

Si un match se déroule un lundi la composition de l'équipe doit être envoyée au plus tard le vendredi. Pour **Villacoublay**, le délai est de **96 heures minimum**.

FORMULE DE JEU

La formule de jeu est le **Chapman**. Les points rendus seront calculés selon l'exemple suivant :

Somme des index de chaque camp	A= 32.3	B= 40.8	Index moyen de
chaque camp	A =16.2 (arrondi)	B =20.4	Différence des index moyens
	20.4 –16.2 = 4.2	Prise en compte des $\frac{3}{4}$ de la différence	4.2 x
	0,75 = 3.15 (arrondi)		

Le nombre de coups reçus ne peut être supérieur à **4**.

DEPARTS

Repères rouges pour les dames, repères jaunes pour les messieurs.

Seuls les appareils mesurant exclusivement la distance sont autorisés.

Les voiturettes sont autorisées exclusivement pour les personnes justifiant d'un certificat médical, et sous réserve de l'accord du club recevant. Il appartient aux joueurs concernés de prévenir le secrétariat du club pour la mise à disposition de la voiturette et d'en effectuer le paiement.

RESULTATS DES RENCONTRES

Le camp gagnant marque 2 points. Le camp perdant marque 0 point. En cas de match nul chaque camp marque 1 point.

Un point de bonus est attribué au Club gagnant à l'extérieur.

Le capitaine du Club recevant transmet le résultat de la rencontre par E MAIL du Trophée, [**epommerolle@orange.fr**](mailto:epommerolle@orange.fr)

Eric POMMEROLLE est chargé de collecter et de mettre en ligne les résultats sur le site www.golfvilla.org.

Le classement des Clubs est obtenu par l'addition des points acquis lors des 10 matchs A/R.

TROPHEE GOLF TOUR 77 § 78

Les 6 Clubs participants se rencontreront pour clore la saison 2025 au golf de **Villacoublay**, si le Trophée est gagné 3 fois par le même Club sur une période de 5 ans, il reste acquit au club victorieux.

La formule de jeu retenue est le **Greensome en shotgun**

Le nombre de joueurs est limité à 12 par club.

Lors du repas, le classement final 2025 par Club sera proclamé et le Trophée remis au Club victorieux.

Chaque participant se verra remettre un prix. Un prix **spécifique est attribué aux vainqueurs en brut et en net**, pour les autres prix du classement en net les lots seront identiques.

Les conditions financières et les modalités de l'organisation de cette journée seront déterminées lors d'une réunion à tenir entre capitaines en septembre 2025 si besoin.